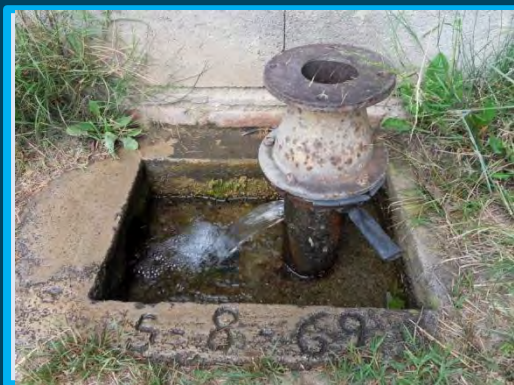




Connaître, comprendre, protéger et exploiter les eaux souterraines dans les règles de l'art



09/03/2022

Syndicat Mixte pour protection et la gestion des
nappes souterraines de la plaine du Roussillon



Les nappes sur Roussillon

Présentation et outils de gestion

Présentation des nappes du Roussillon

900 km²

450 000 habitants à l'année

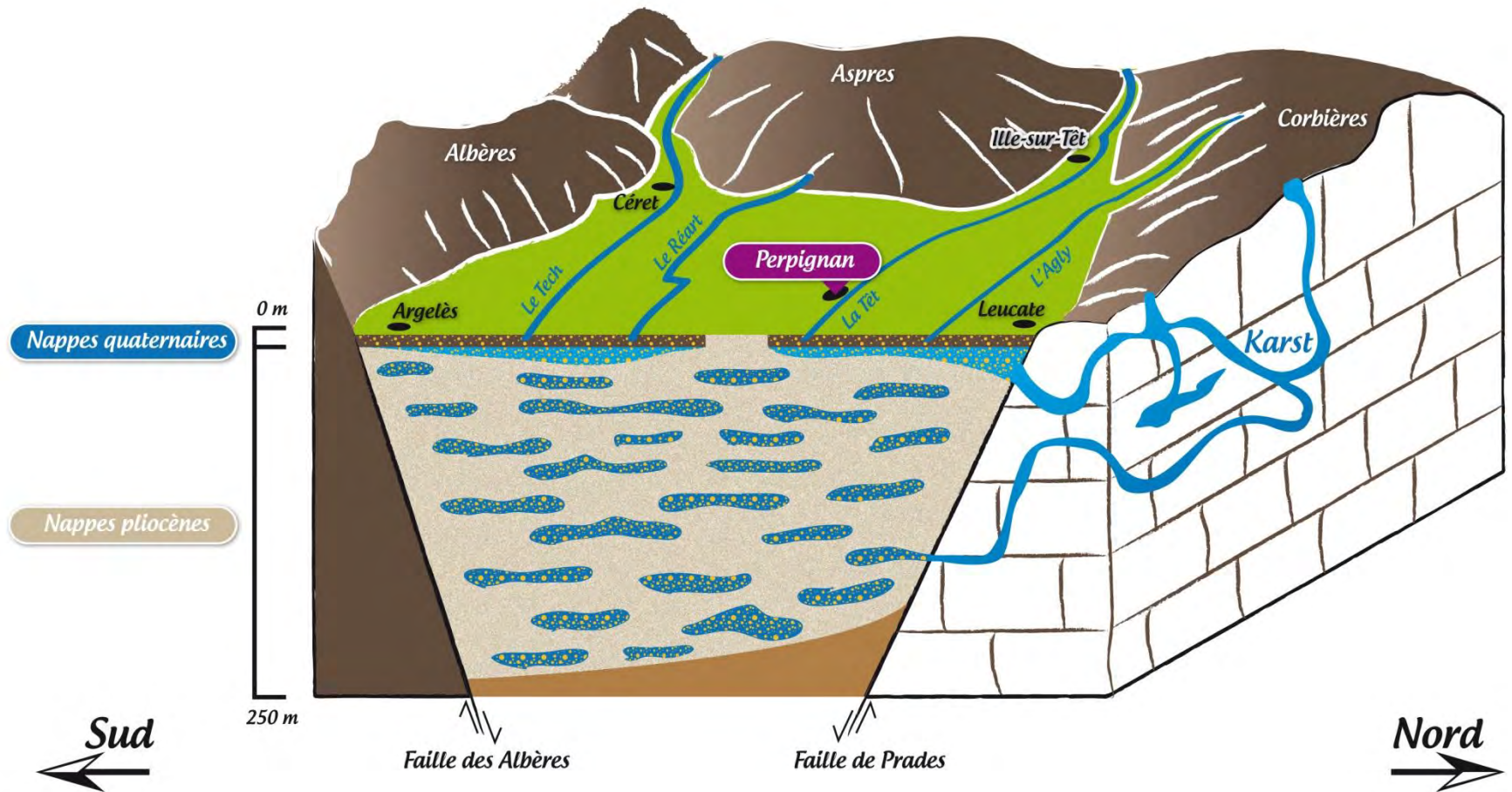


80 communes
au droit des
nappes

90 communes
alimentées par
les nappes

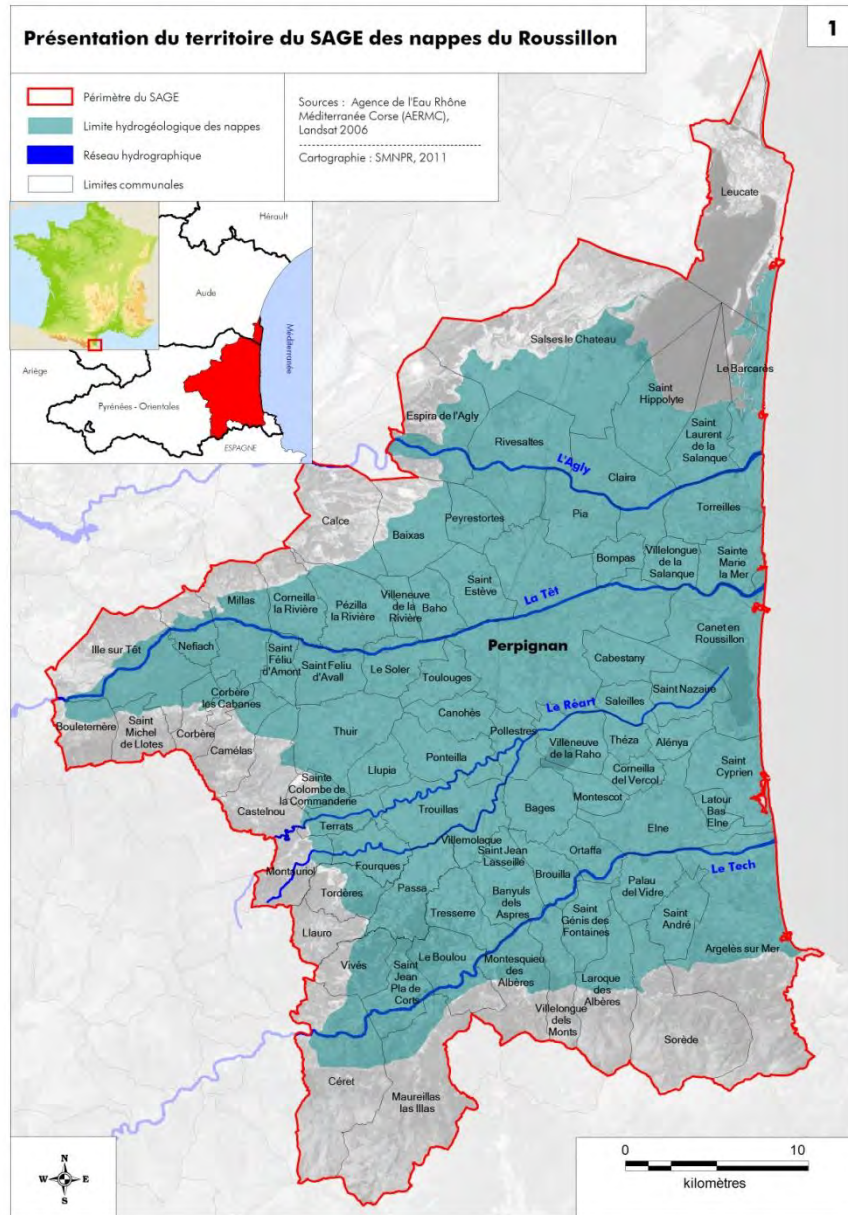
Deux types de nappes

Alternance de niveaux perméables et imperméables : système dit « multicouche »



Une ressource indispensable

- Une eau présente sur l'ensemble du territoire (proche des besoins)
 - Une eau généralement de bonne qualité car naturellement filtrée
 - Eau naturellement présente en période estivale (déphasage)
-  Des nappes très fortement sollicitées depuis les années 60
- Un coût très modeste par rapport à d'autres solutions (dessalement, eau du Rhône etc.)



La gestion au travers du SAGE et du PGRE, deux documents validés par la CLE

SAGE

- Définit les grandes règles de gestion
- Document opposable
- Propose également de nombreuses actions
- Document sur le moyen terme (révisé tous les 10 ans)
- Entrée en vigueur le 2 avril 2020

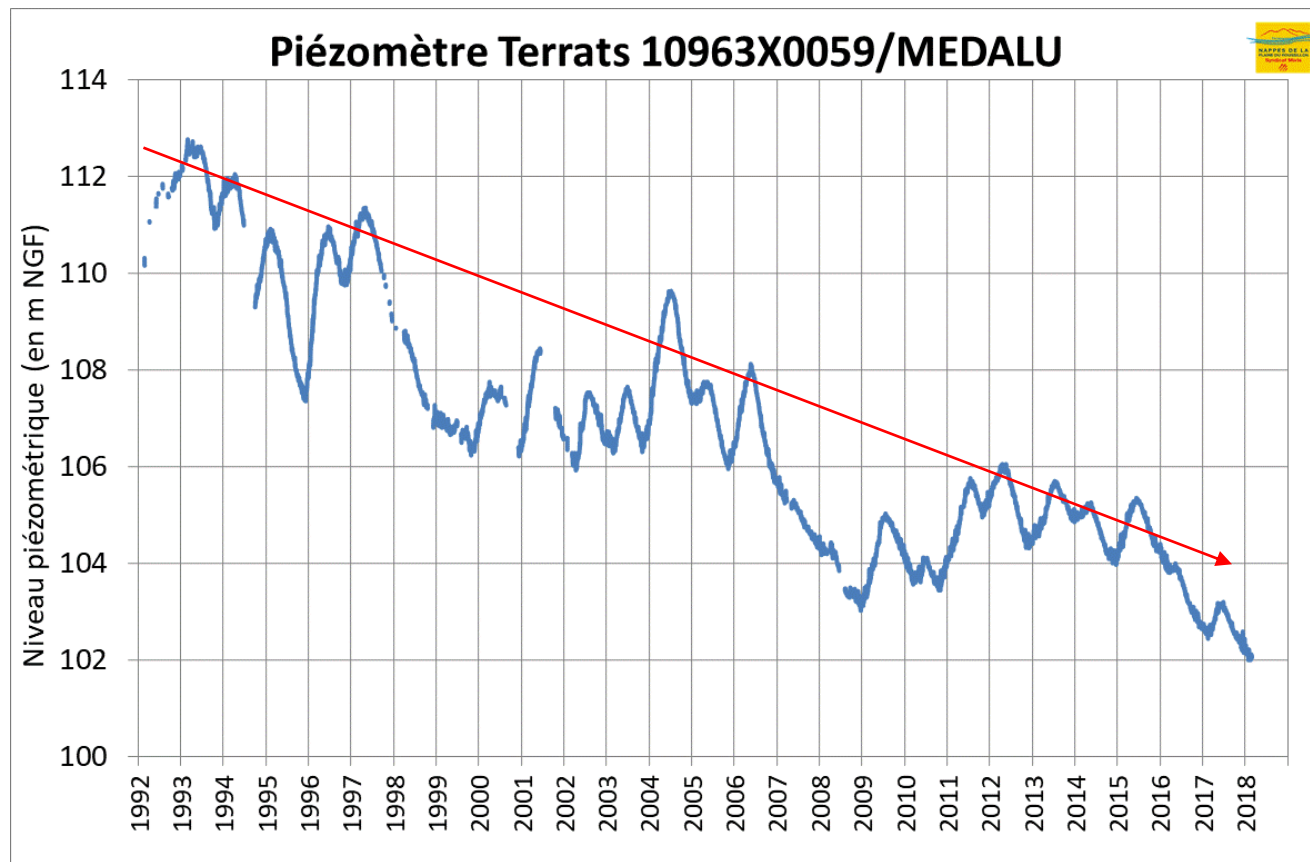
PGRE

- Concerne que le volet « économie d'eau » du SAGE
- Détail les actions à mettre en œuvre sur le court terme (3 / 4 ans)
- Nécessaire pour le financement de l'Agence de l'Eau
- Entrée en vigueur le 2 juillet 2019



Principaux enjeux, Principales actions

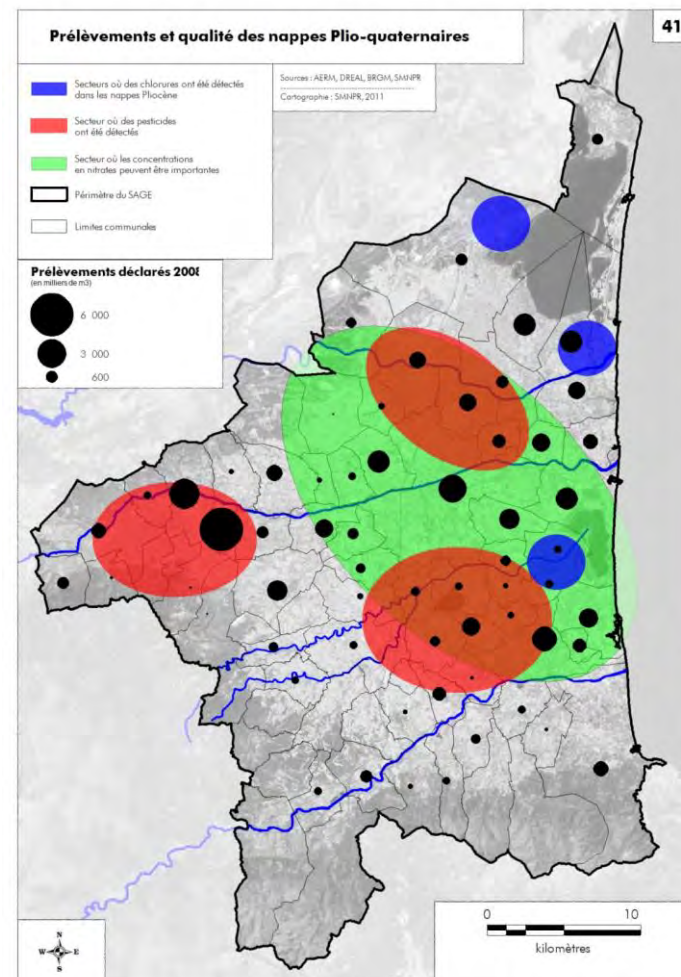
Aspect quantitatif - Le constat des années 2000 : baisse généralisée des niveaux



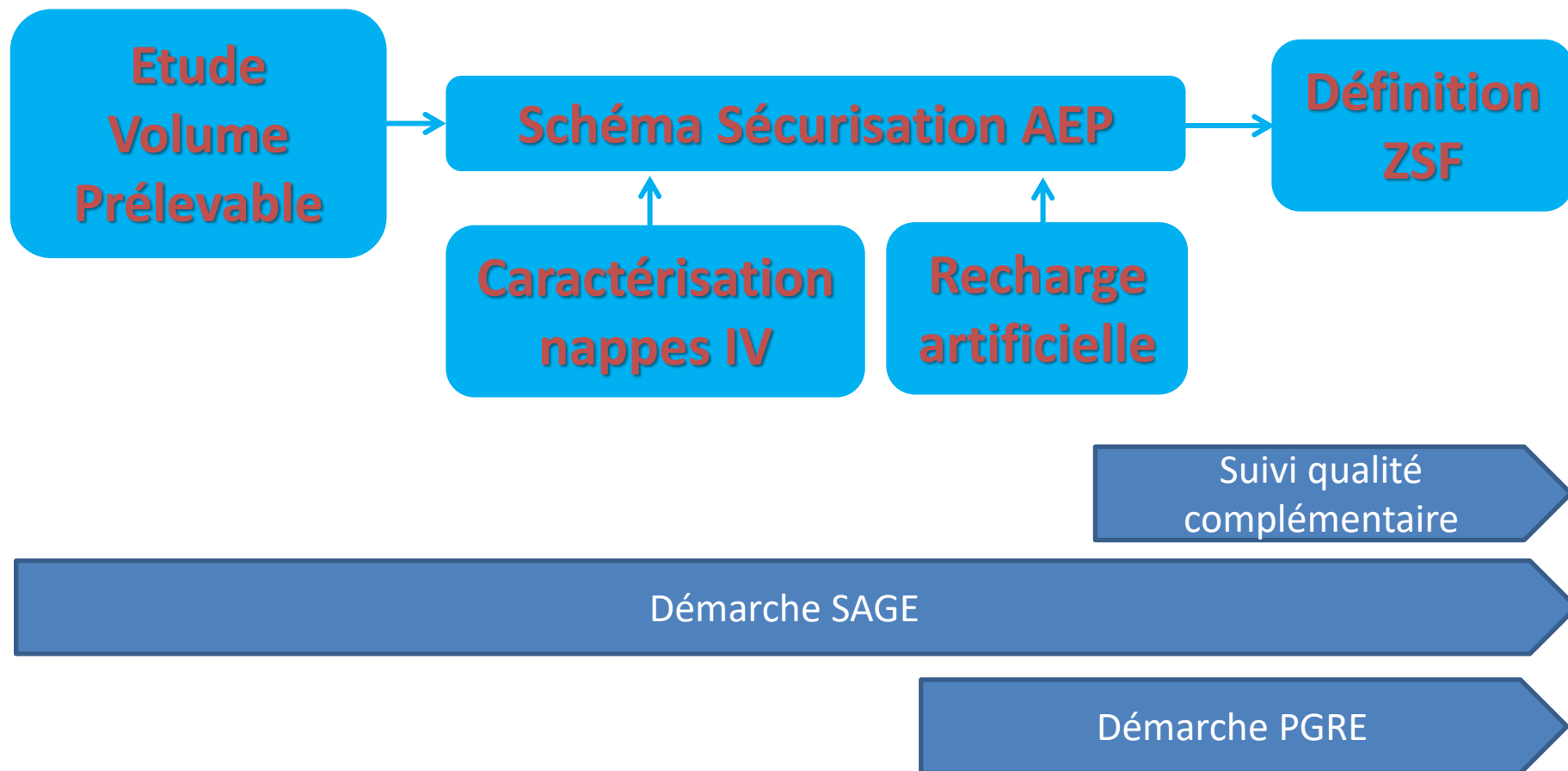
Aspect qualitatif - Le constat des années 2000 : Nappes de bonne qualité avec problèmes localisés

 Des secteurs problématiques bien localisés :

-  Pesticides : Aspres, vallée de l'Agly (Quaternaire ET Pliocène)
-  Nitrates : secteur d'Elne (quaternaire ET Pliocène)
-  Chlorures : bordure côtière nord

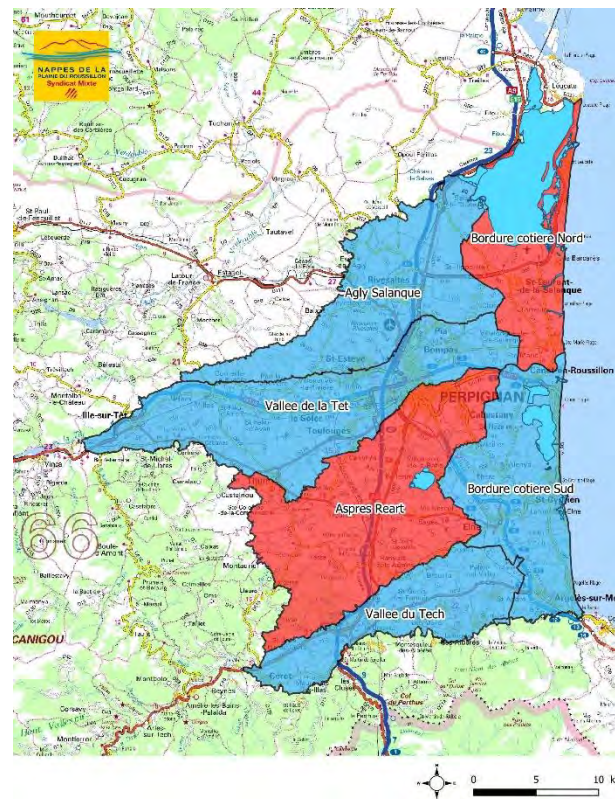


Les Actions structurantes du Syndicat Mixte depuis 10 ans



Aspect quantitatif - Etude « Volume prélevable » : Une gestion par « Unité de gestion »

- UG = certaine homogénéité en terme d'occupation des sols; géologie, fonctionnement hydrogéologique (issue de l'EVP)
- Nappes Pliocène = quotas définis par UG et usages
- Nappes Quaternaire = pas de quotas mais pas « open bar » (liens avec eaux sup)
- 2 UG clairement problématiques : Aspres Réart (absence de quaternaire) et Bordure Côtière nord



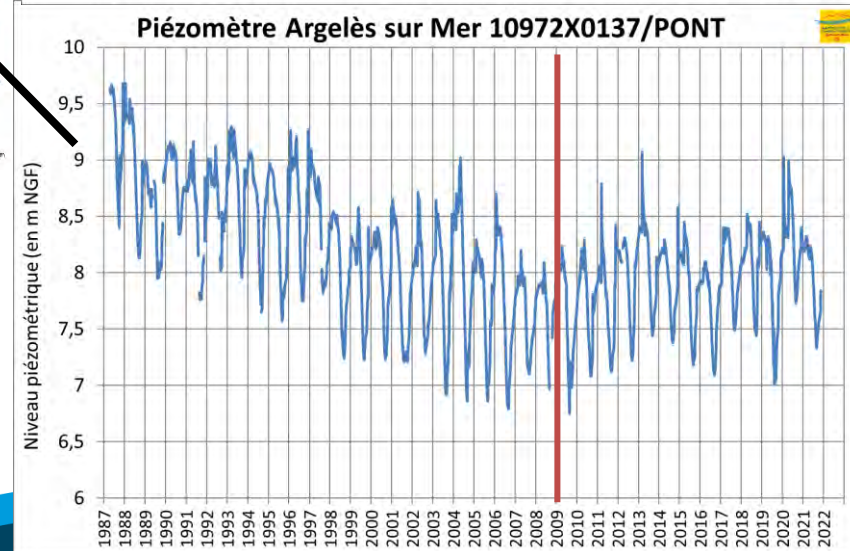
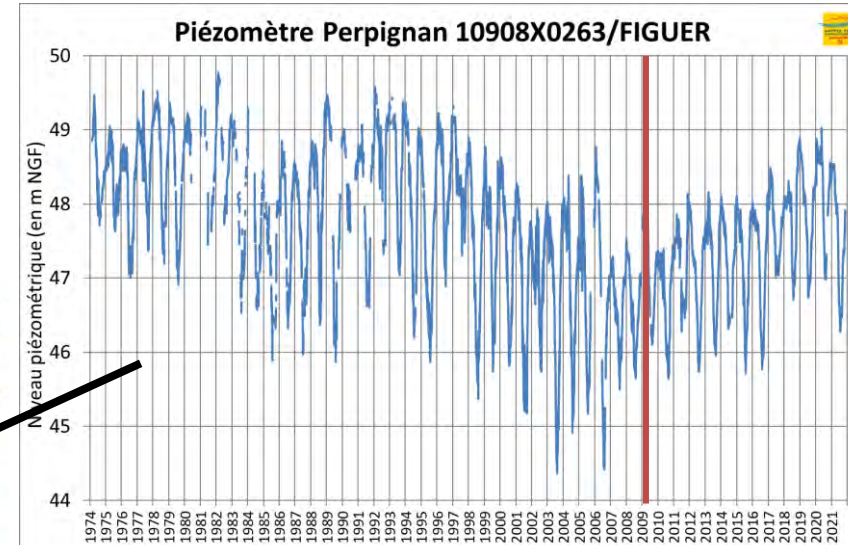
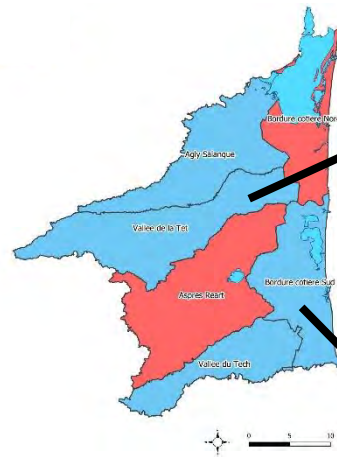
Aspect quantitatif : la piézo

Une situation hétérogène

Une stabilisation dans de nombreuses UG

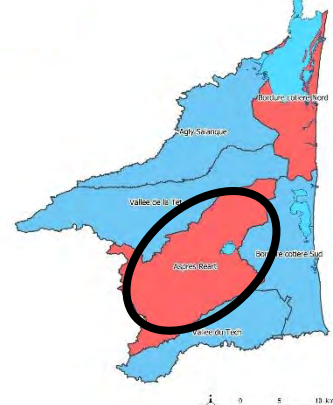
Une situation « bonne » d la vallée de la Têt, BCS et Vallée du Tech

Deux UG problématiques
Aspres Réart / Bordure
Côtière Nord pour des raisons très différentes

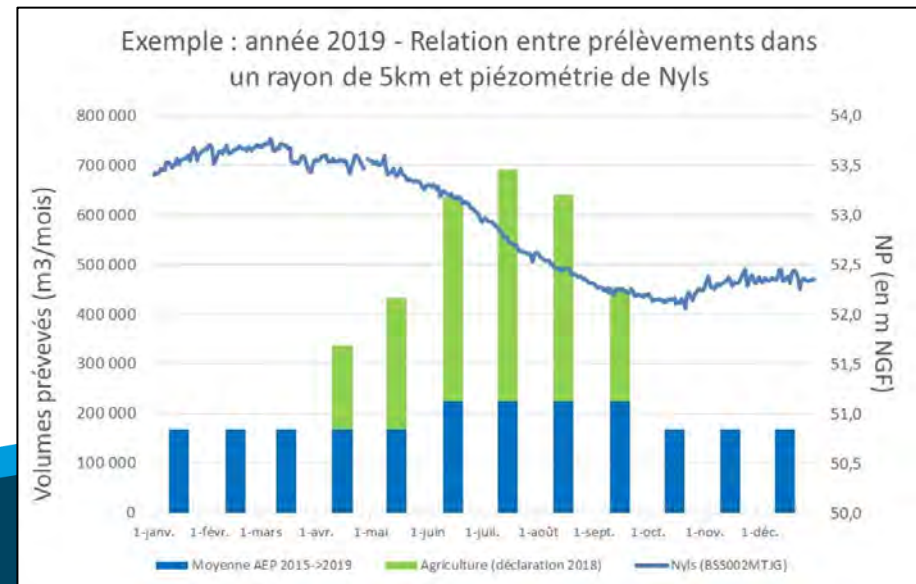
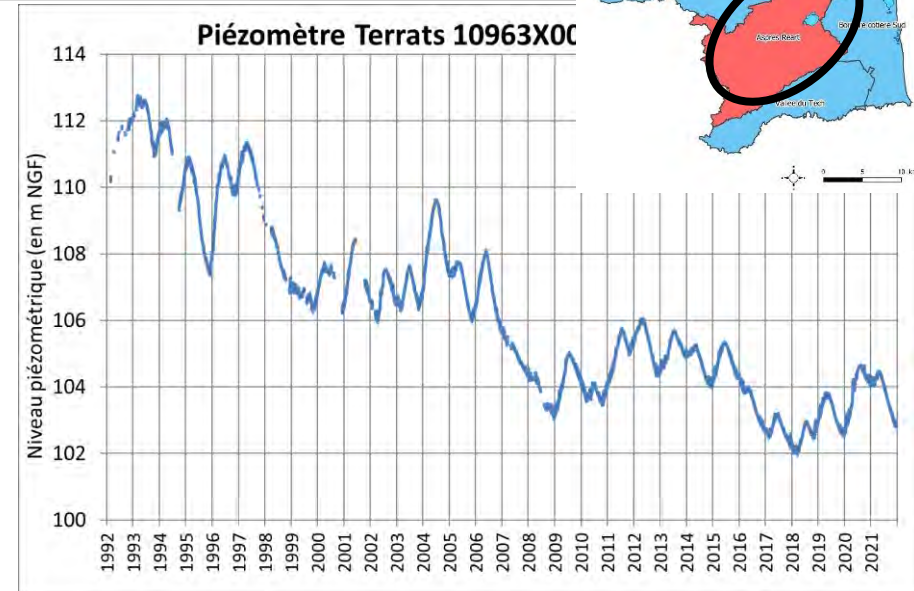


Aspect quantitatif : la piézo

UG Aspres - Réart



- Particularité : pas de quaternaire, pas d'eau superficielle
- Des prélèvements AEP en baisse, des prélèvements agricoles en hausse
- des crises quasi annuelles
- un signal « piezo estival » corrélé aux prélèvements agricoles qui s'ajoutent aux prélèvements AEP
- Un problème structurel : surexploitation



Aspect quantitatif : piézo et chlorure

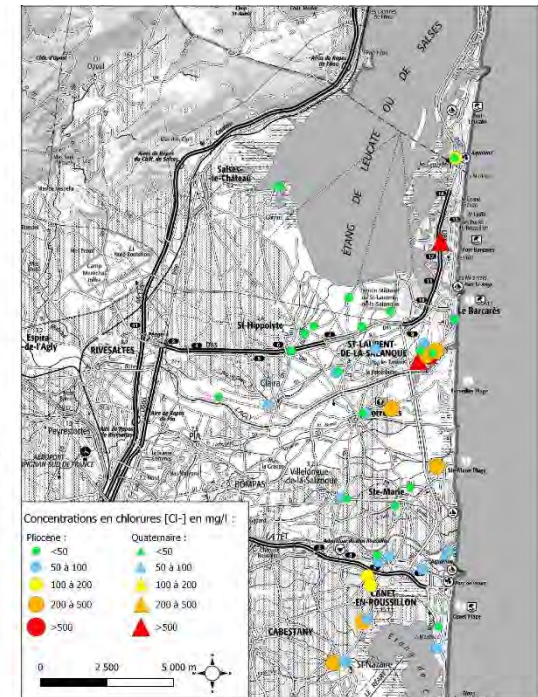
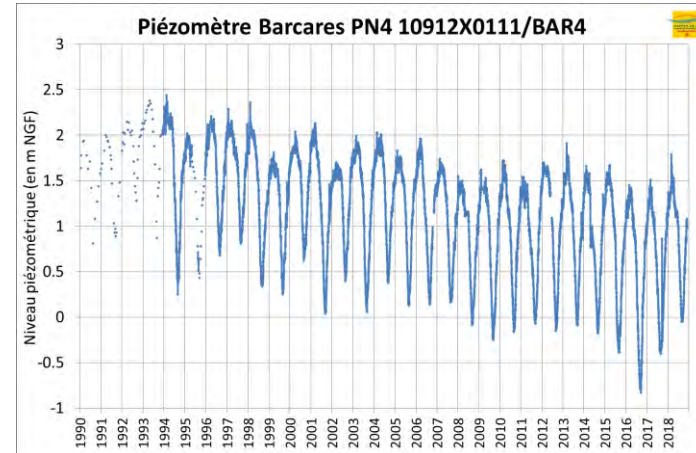
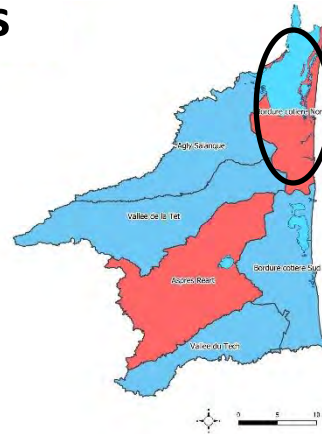
Bordure Côtière nord

Des prélèvements exclusivement dans le Pliocène (AEP)

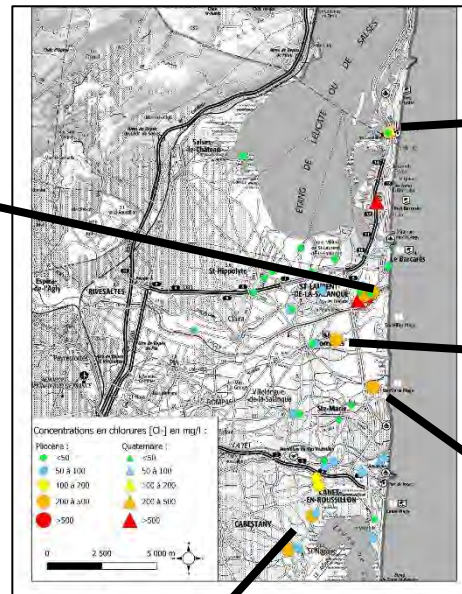
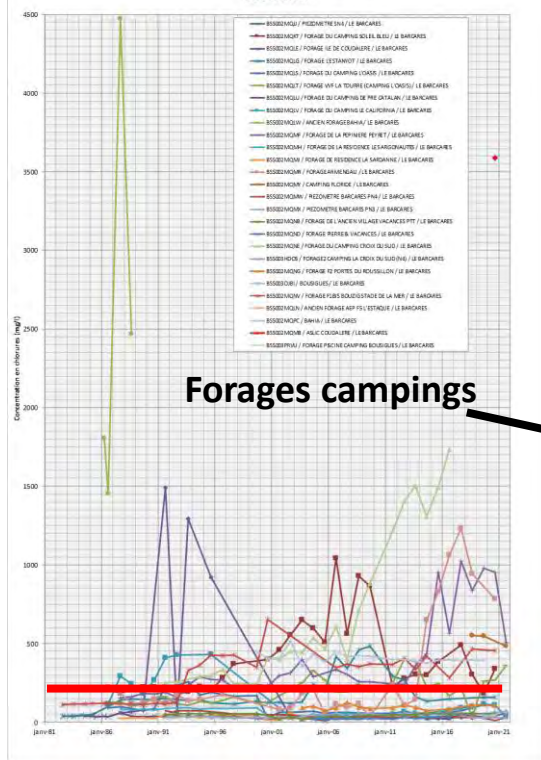
De nombreux prélèvements dans les campings méconnus

Lien direct prélèvements / piézo / chlorures

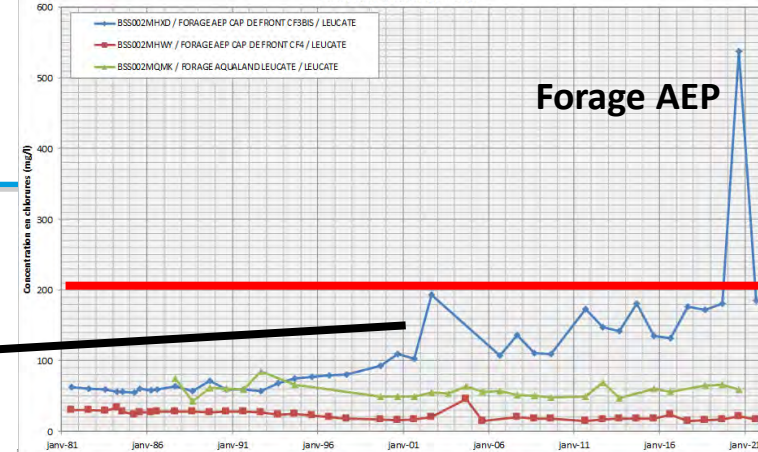
Problématiques chlorures importante



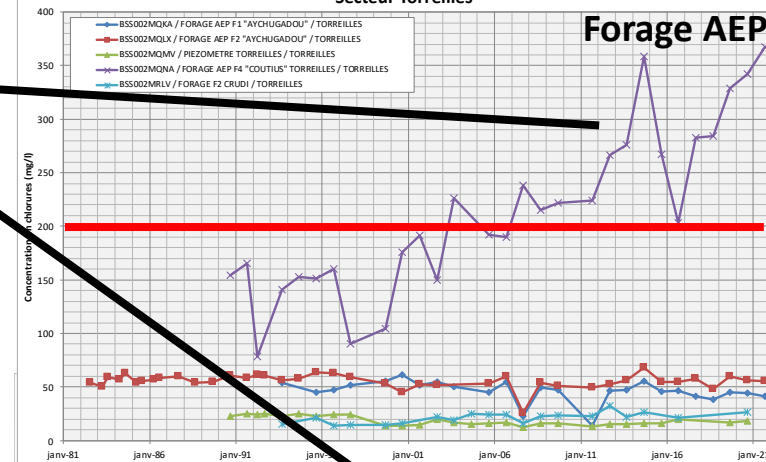
Evolution des concentrations en chlorures
Le Barcarès



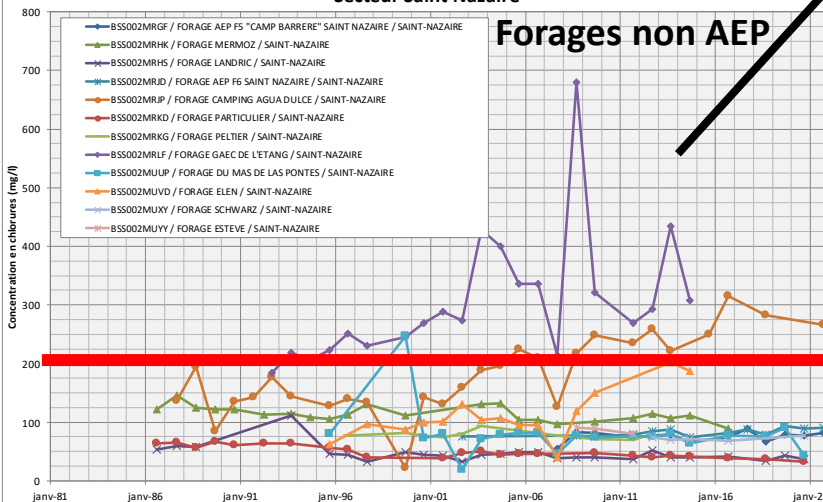
Evolution des concentrations en chlorures
Secteur Leucate Sud



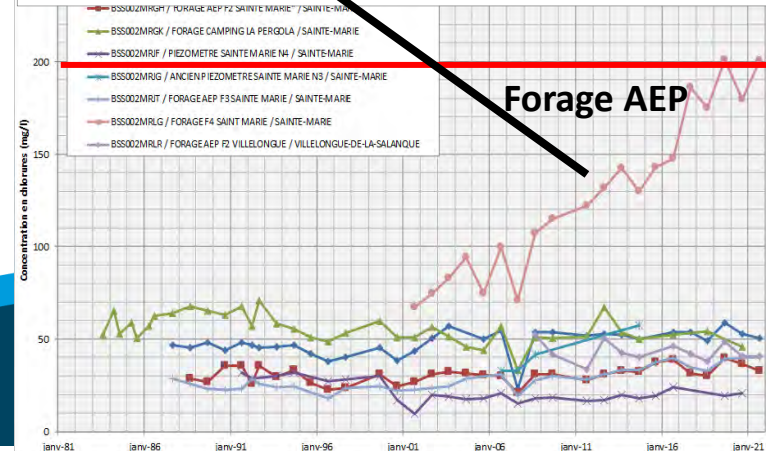
Evolution des concentrations en chlorures
Secteur Torrelles



Evolution des concentrations en chlorures
Secteur Saint Nazaire



Forage AEP



Aspect quantitatif

Enjeux et actions

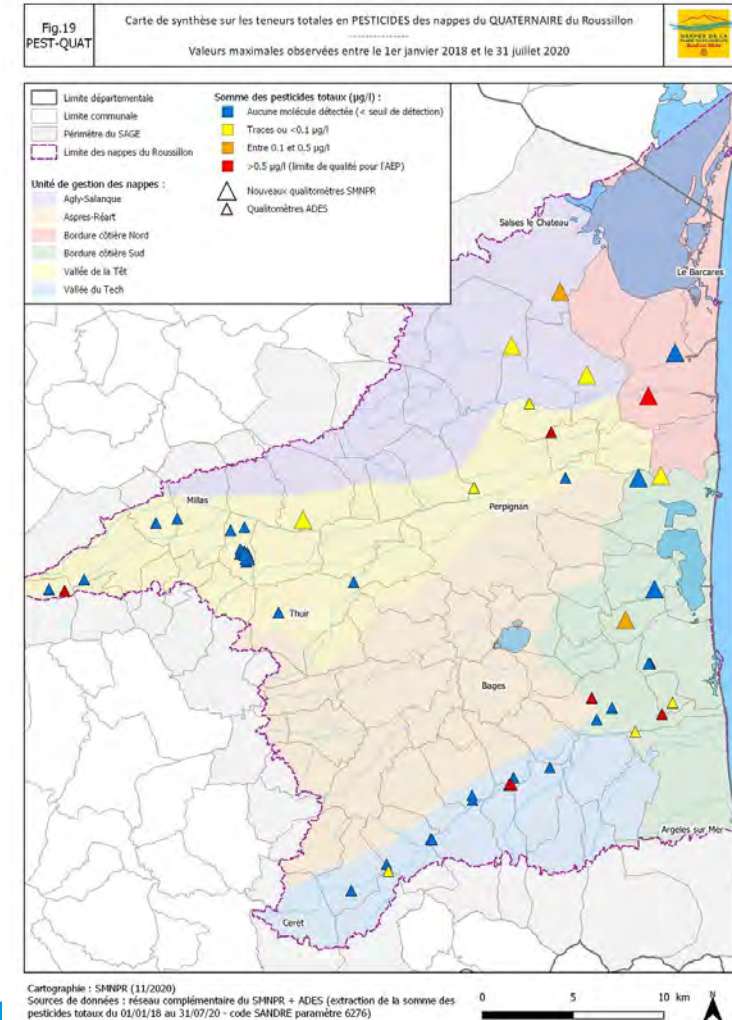
-  Révisions des autorisations AEP pour satisfaire les quotas : fait en 2021
-  Connaissance et régularisation des autorisations pour prélèvements agricoles et campings, notamment pour satisfaire les quotas (règles du SAGE)
-  Mise en place de nouvelles modalités de prélèvement sur la bordure côtière nord pour prévenir les intrusions salines : à venir en 2022
-  Gestion active des canaux : favoriser et pérenniser la recharge artificielle des nappes quand le contexte hydrologique le permet
-  Nécessité d'une gestion économe : le PGRE

Aspect qualitatif

Un suivi à affiner



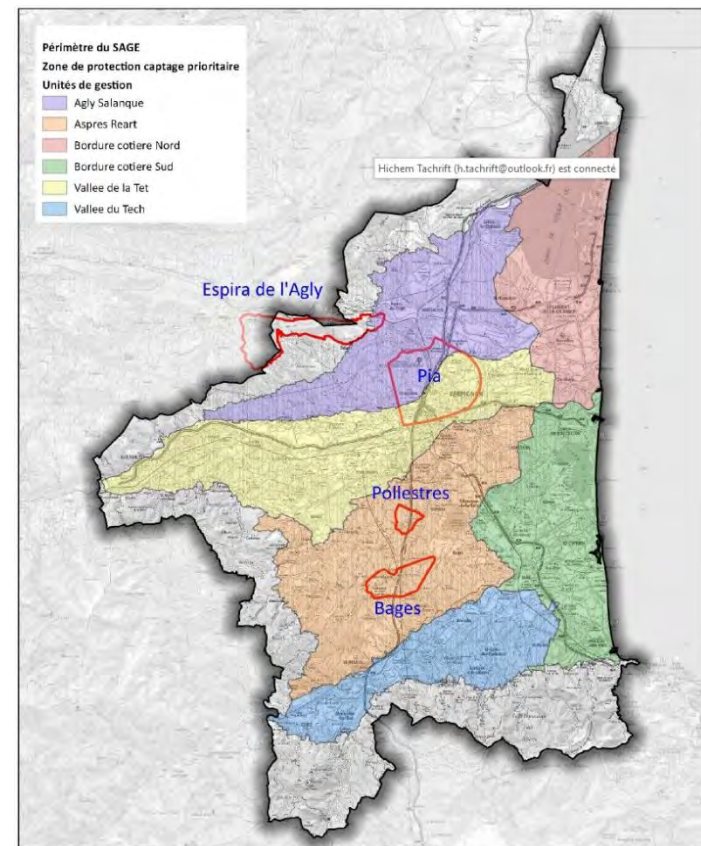
Améliorer le suivi des nappes, notamment dans le quaternaire : « plus on cherche, plus on trouve... »



Aspect qualitatif

Des secteurs stratégiques définis

 **Zonage AAC : pour la reconquête du bon état : les captages prioritaire.**
Actuellement 4 forages AEP concernés , bientôt 5 (pollution avérée). Des actions en cours, des situations qui ont tendance à s'améliorer mais processus très long



Des secteurs stratégiques définis : les ZSF

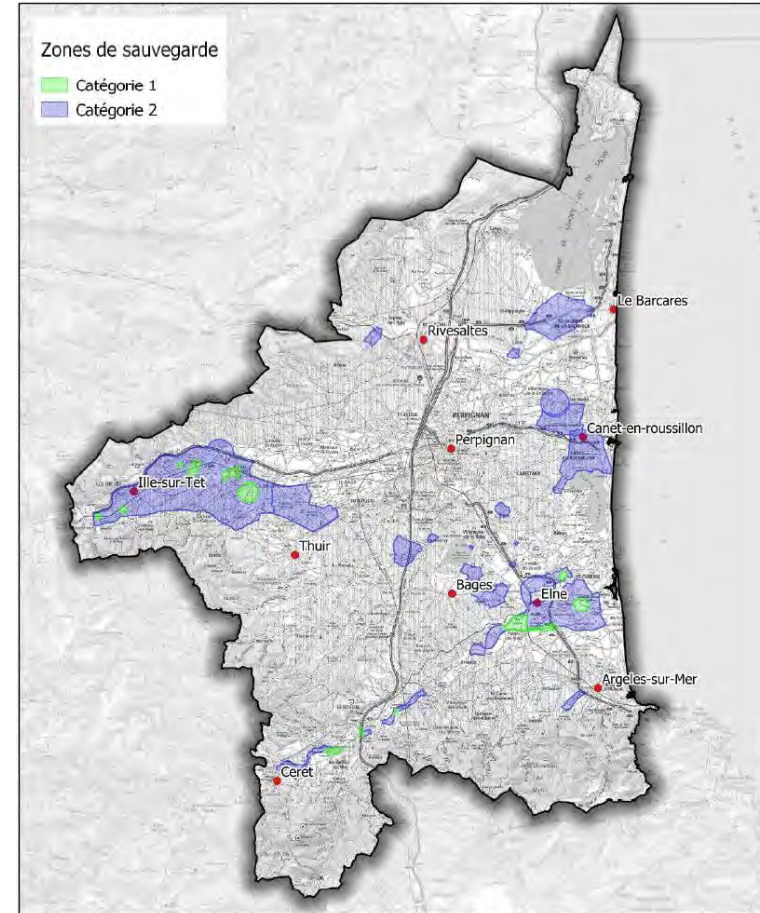


Zonage ZSF : pour prévenir la dégradation :

Les zones de sauvegarde pour le futur.

Secteur actuel et futur propice à la production d'eau potable

- Prévention = la meilleure efficacité au meilleur coût
- Besoin de mesures préventives pour conserver dans le temps l'aptitude à la production d'eau potable
- Eviter notamment l'abandon de captage AEP pour cause de pollution ou d'impossibilité de protection (cas réels)
- Zones identifiées comme stratégiques pour l'alimentation en eau potable actuelle et future
- Zonage intégré au SAGE



Aspect qualitatif

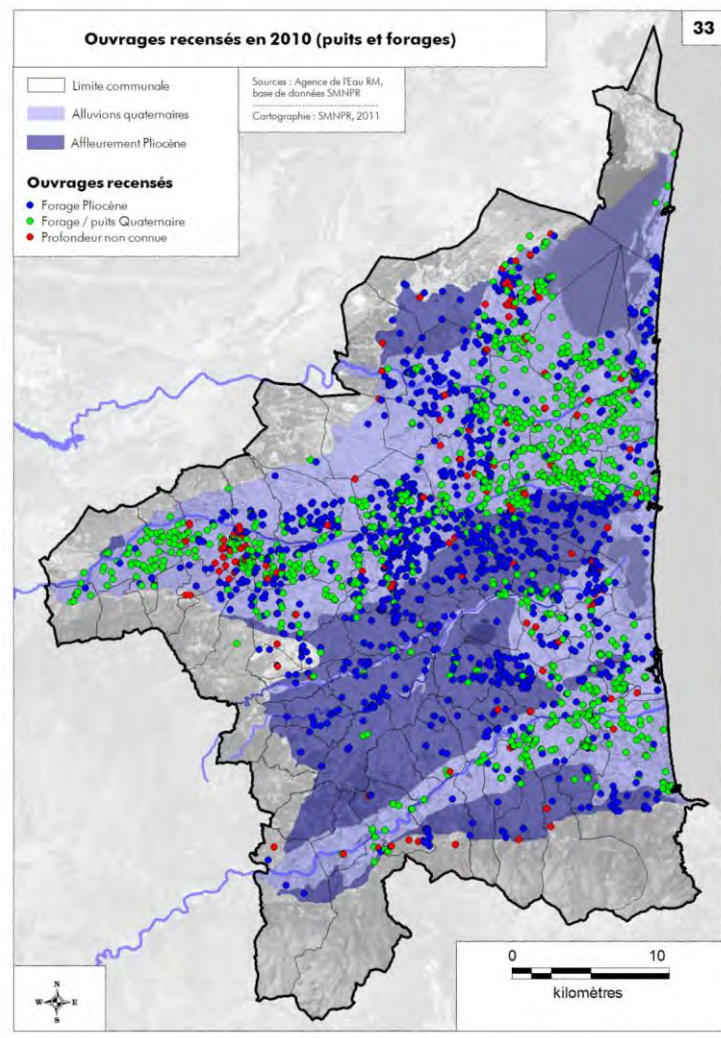
Gestion des forages domestiques

💧 Définition : est considéré comme « domestique » tout forage prélevant moins de 1000 m³/an

💧 Les forages domestiques sont très nombreux et très mal connus (**de l'ordre de 20 000 forages sur la plaine**)

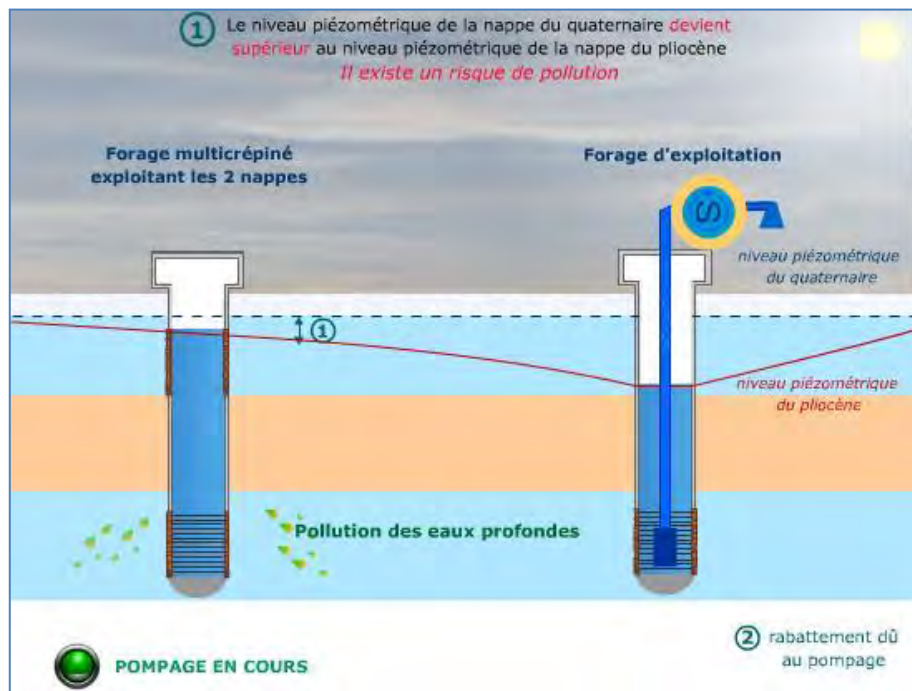
💧 Mal réalisés, ils peuvent constituer un vecteur de transfert de pollution

💧 Compétence des communes



Aspect qualitatif

Gestion des forages domestiques



**LES FORAGES DEFECTUEUX
CONSTITUENT LE VECTEUR MAJEUR
DE POLLUTION DES NAPPES
PROFONDES**

Conclusion pour les collectivités

- 💧 **Nécessité de prendre en compte la problématique de l'eau en amont des projets d'aménagements avec deux problématiques majeures :**
 - 💧 **Vérifier / démontrer l'adéquation besoins – ressource**
 - 💧 **Prendre en compte les zones de sauvegarde**
- 💧 **Forte implication pour les économies d'eau en continue avec notamment la problématique rendement (mais également espaces verts etc.) :**
- 💧 **Information et sensibilisation nécessaire « au quotidien » : problématique des polluants, forages domestiques, économies d'eau etc.**



Merci pour votre attention